

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

AS(661)

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)		Société :	
Matricole : 13177		Royal Air Maroc	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Benmisa Zineb			
Date de naissance : 13/03/1997			
Adresse : bd A. Bourguiba, Avenue Drir Hachim, Res. P. Terrasse. oasis. Casablanca			
Tél. : 062311955		Total des frais engagés : 429,50	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr MAACHOU EL MOUSTAPHA
Spécialiste en Médecine de Travail
MEDECINE GENERALE
Quartier Saladia, Rue CABH EI IRAKI, 12 Bis
Tél/Fax : 0522 82 98 69

Cachet du médecin :
Date de consultation : 08/02/2023
Nom et prénom du malade : Benmisa Zineb
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfan
Nature de la maladie : Bronchite, grippe, grippe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent et au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 29/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RECOUVRANCE DE LA MUPRAS
RECOUVRANCE DE LA MUPRAS
RECOUVRANCE DE LA MUPRAS
RECOUVRANCE DE LA MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/02/2003	CA	150.00	INP : 0191184688	 M. MICHEL G. TANGUAY MÉDECIN GÉNÉRAL 1234567890 1234567890

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie de LAHLOU ED' OASIS Site: R LAHLOU ED' OASIS Boulevard A. Bouabid, 1000 Tel. : 022.25.39.81	08/02/23	275,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr.El Moustapha MAACHOU

Spécialiste en Médecine du Travail
Médecine Générale

الدكتور المصطفى معاشو

اختصاصي في طب الشغل
الطب العام

- Echographie
- E.C.G
- Ancien Médecin de la Polyclinique des Electriciens
- Médecin Assermenté près des Tribunaux

- فحص بالصدري
- تخطيط القلب الكهربائي
- طبيب سابق بمصحة الكهربائيين
- طبيب خبير محلل لدى المحاكم

Casablanca, le :

08.04.2003

Mr Benni's Znab

170.00 Cetrafilco 2004
d 4 x 24 x 1000

Pharmacie de l'Oasis
Mr. R. LAHLOU EL KATEB
64, Boulevard de Bouabid - Casablanca
Tél. : 022 25 39 74



Nidol Cura AD
M 4 x 360

Kopralax 400

-- 24 x 600

1060 Dr. 818 0000
d 4 x 24 x 1000



Ixor 90 g eff

d 4 x 24

Pharmacie de l'Oasis
Mr. R. LAHLOU EL KATEB
64, Boulevard de Bouabid - Casablanca
Tél. : 022 25 39 74

Dr. Moustapha MAACHOU
Spécialiste en Médecine du Travail
Tél. : 05 22 82 98 60 - E-mail: dr.maachou-m@hotmail.fr

درب البلدية، زقاق المصي العراقي 12 مكرر - الهاتف : 60 22 82 98 60 05

Quartier Baladia, Rue CADI EL IRAKI, 12 Bis - Tél. : 05 22 82 98 60 - E-mail: dr.maachou-m@hotmail.fr

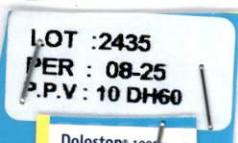
98.90 - Gavison Sacht
and 1/2 ay Ray



279.12

Pharmacie de l'Oasis
Mme. R. LAHLOU EL KATEB
64, Boulevard A. Bouabid - Casablanca
Tel. : 022.25.39.74

Dr. MACROGEL MOLSTAPHA
Spécialiste en Médecine et Traumatologie
MÉDECINE ET TRAUMATOLOGIE
Téléphone : 0524 33 66 66



PPV DH:

LOT:
EXP:

98,90
AEB978
0/2024



Pharmacie de l'Oasis
Mme. R. LAHLOU EL KATEB
64, Boulevard A. Bouabid - Casablanca
Tel. : 022.25.39.74